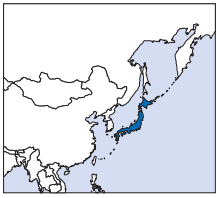


## Japon



Les flux d'immigration à caractère permanent de ressortissants étrangers vers le Japon n'ont que légèrement augmenté en 2006 : ils représentaient 87 000 individus environ. En termes relatifs, il s'agit d'un des taux

d'immigration les plus faibles de toute la zone OCDE. Ces flux se répartissent de manière à peu près égale entre migrations de travail, migrations pour raisons humanitaires et migrations de Japonais de souche (personnes d'ascendance japonaise en provenance d'Amérique latine). Environ 10 % des flux correspondent à un changement de statut d'étudiants internationaux restés au Japon après avoir terminé leurs études, dont près de 73 % sont originaires de Chine et 11 % de Corée. La plupart se sont spécialisés en lettres et sciences humaines ou dans les services internationaux (interprètes et traducteurs) mais 20 % sont des ingénieurs.

Le cas le plus fréquent est celui des immigrés temporaires dont les effectifs se sont élevés à 230 000 environ en 2006, soit une baisse de quelque 50 000 par rapport à 2005 qui s'explique essentiellement par l'augmentation des départs de professionnels du spectacle. Les autres principaux groupes d'immigrés temporaires sont les étudiants (46 000) et les stagiaires (93 000). Le nombre de stagiaires a progressé au rythme de dix par an environ. Par ailleurs, outre les migrants de travail présents à titre temporaire, quelque 107 000 étudiants et personnes à charge de travailleurs étrangers ont obtenu le droit de travailler à temps partiel en 2006.

Les étrangers enregistrés ne représentent guère que 1.6 % environ de la population. Les groupes d'origine les plus importants par la taille sont les Coréens (28 %), les Chinois (27 %) et les Brésiliens (15 %). Actuellement, la population d'âge actif (15-64 ans) diminue à raison de près d'un demi million d'individus par an, et le ratio postes vacants/chômeurs n'a jamais été aussi élevé depuis 1992. Pourtant, on ne relève jusqu'à présent que très peu, sinon aucun indice, d'une augmentation du recours à l'immigration pour répondre aux besoins en main-d'œuvre. On n'en a pas moins observé une hausse significative du taux d'activité des résidents au cours de ces dernières années qui s'explique en partie (mais pas totalement) par des facteurs conjoncturels.

Le nombre de personnes restées au Japon après l'expiration de leur visa continue de baisser, et n'était plus que de 171 000 en 2006, soit un recul de 43 % depuis 1993. Toutefois, ce chiffre n'englobe pas les personnes entrées illégalement sur le territoire, soit avec des faux-papiers, soit au travers d'une filière clandestine. Parmi les individus expulsés pour violation de la loi sur le contrôle de l'immigration, cette

population est à peu près quatre fois moins nombreuse que les détenteurs de visas échus. Il semblerait donc que les clandestins représentent environ 0.2 % de la population totale, ce qui est l'un des pourcentages les plus faibles relevés dans les pays de l'OCDE. Ce faible pourcentage est le résultat des conditions géographiques favorables (pas de frontière terrestre) mais aussi de la rigueur du contrôle de l'immigration et de l'application de la loi dans les entreprises.

Bien que le Japon ne mène pas de campagnes de régularisation à grande échelle, il est possible pour les étrangers d'obtenir du ministre de la Justice une autorisation spéciale de rester sur le territoire dans des circonstances particulières. Le nombre de ces décisions, prises au cas par cas, a été de 9 400 environ en 2006. Depuis 2003, ce nombre se situe aux alentours de 10 000, parfois plus.

Parmi les récentes dispositions prises par les pouvoirs publics figure la prolongation du droit de séjour, qui est maintenant de cinq ans au lieu de trois, accordé aux chercheurs et aux ingénieurs en informatique travaillant sur des installations ou dans des entreprises situées dans des zones spéciales. En 2006, le Bureau de l'immigration a publié des lignes directrices pour l'octroi du statut de résident permanent au Japon, qui incluent des critères de durée de séjour, un assouplissement du critère de « contribution à la société japonaise » et la clarification d'autres exigences à caractère général.

Deux modifications des procédures administratives méritent d'être soulignées. La première porte sur la mise en place d'un système de notification de l'emploi d'étrangers. Comme les travailleurs étrangers n'ont guère connu la stabilité de l'emploi, ont parfois été soumis à des conditions de travail médiocres et ne bénéficiaient d'aucune couverture sociale, les employeurs qui les font travailler sont tenus, depuis octobre 2007, de notifier la situation au regard de l'emploi de leurs salariés étrangers. Ce système de notification est un élément clé d'une initiative plus large destinée à veiller à ce qu'on utilise au mieux les compétences des étrangers titulaires d'un permis de travail présents au Japon.

La seconde modification clé porte sur les nouvelles procédures d'admission des ressortissants étrangers. En vigueur depuis novembre 2007, ces procédures exigent de la plupart des étrangers arrivant sur le territoire qu'ils aient un entretien avec des inspecteurs de l'immigration, obligation qui s'ajoute à la prise des empreintes digitales et de photos anthropométriques à l'entrée.

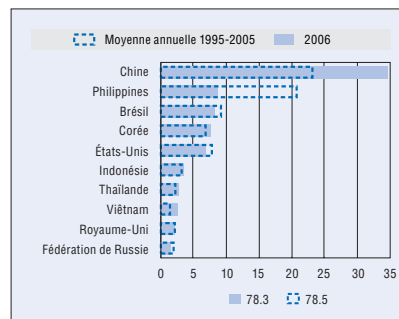
### Pour en savoir plus...

<http://www.immi-moj.go.jp/english/>

## Flux migratoires des étrangers

Flux migratoires des étrangers <i>Définition nationale</i>	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>Pour 1000 habitants</i>							
Entrées	1.7	2.7	2.9	2.5	2.1	2.8	325.6
Sorties	1.6	1.7	2.3	1.7	1.5	2.0	218.8
<b>Entrées d'étrangers par catégorie (long terme)</b>	Milliers		Répartition (%)				
<i>Statistiques de permis de résidence (données standardisées)</i>	2005	2006	2005	2006			
Travail	20.6	28.6	22.4	29.8			
Famille (y compris la famille accompagnante)	26.9	30.1	29.2	31.3			
Humanitaire	0.2	0.1	0.3	0.1			
Libre circulation	-	-	-	-			
Autres	44.4	37.3	48.1	38.8			
Total	92.2	96.1					
<b>Migrations temporaires</b>	2000	2005	2006	Moyenne annuelle			
				2000-2006			
<i>Milliers</i>							
Étudiants	41.9	41.5	45.8	45.3			
Stagiaires	54.0	83.3	92.8	69.7			
Vacanciers actifs	3.4	4.7	6.1	4.6			
Travailleurs saisonniers	..	..	..	..			
Personnel transféré au sein de leur entreprise	3.9	4.2	5.6	3.9			
Autres travailleurs temporaires	114.3	110.2	59.1	119.5			
<b>Entrées de demandeurs d'asile</b>	1995	2000	2005	2006	Moyenne	Milliers	
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>Pour 1000 habitants</i>							
	-	-	-	-	-	-	1.0

Entrées des 10 principales nationalités en % du flux total d'étrangers



## Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail

Indicateurs macroéconomiques	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Niveau
					1995-2000	2001-2006	2006
PIB réel (croissance en %)	2.0	2.9	1.9	2.2	1.0	1.7	
PIB/tête (croissance en % et niveau en dollars É-U)	1.7	2.7	1.9	2.2	0.8	1.6	27 695
Emploi (croissance en % et niveau en milliers)	0.1	-0.2	0.4	0.4	-	-0.1	63 821
Chômage (% de la population active)	3.1	4.7	4.4	4.1	3.9	4.8	
<b>Composantes de la croissance de la population totale</b>	1995	2000	2005	2006	Moyenne		
					1995-2000	2001-2006	
<i>Pour 1000 habitants</i>							
Total	1.7	2.1	-0.3	-	2.1	0.9	
Accroissement naturel	2.1	1.8	0.1	-	2.1	0.8	
Solde migratoire	-0.4	0.3	-0.4	-	-	0.1	
<b>Population totale</b>	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>Croissance annuelle en %</i>							
Personnes nées dans le pays de résidence	..	..	..	..	..	..	..
Personnes nées à l'étranger	..	..	..	..	..	..	..
Nationaux	0.4	0.1	-	-0.1	0.2	-	125 687
Étrangers	0.6	8.4	1.9	3.6	4.4	3.2	2 083
<b>Naturalisations</b>	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Niveau
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>En % de la population étrangère</i>							
	1.0	1.0	0.8	0.7	1.0	0.8	14 108

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/442621105731>

Les notes et sources figurent en début de chapitre.